

Commune de Verneix

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

- Ordre du jour** :
- Approbation CM du 19 juin 2020
 - Election des délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales
 - Décision modificative budget assainissement
 - Annulation des loyers du restaurant Le Verneix
 - Informations et questions diverses

Présents : Isabelle BELLEGY- Fabrice BOUDOT - Marie Claire COGNÉ - Jérôme DA SILVA - Jean Pierre DEBESSON- Bernadette DUMAS - Thérèse GARCEZ- André GUILLET – Amandine HENRY - Gérard JARDOUX – Sandra NOEL – Patrick VIVET

Absents excusés: Lionel BROCARD (pouvoir donné à Gérard JARDOUX) – Michel CASTAGNÉ (pouvoir donné à Marie Claire COGNÉ) - Pierre VOLPEI

Lecture faite du PV de la réunion du 19 juin 2020, approbation à l'unanimité

Secrétaire de séance : Sandra NOEL

OBJET DE LA DELIBERATION N°033/2020 : Election des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Le doyen de la séance appelle à candidatures des délégués. Sont candidats :

- M André GUILLET
- M Jean Pierre DEBESSON
- M Lionel BROCARD

Les élus sont invités à voter par bulletin secret.

Après dépouillement sont proclamés élus comme délégués :

- M. André GUILLET avec 14 voix obtenues
- M Jean Pierre DEBESSON avec 14 voix obtenues
- M Lionel BROCARD avec 14 voix obtenues

Il est procédé ensuite à l'appel à candidature pour les suppléants. Sont candidats :

- Mme Bernadette DUMAS
- M.Fabrice BOUDOT
- Mme Sandra NOEL

Les élus sont invités à voter par bulletin secret.

Après dépouillement sont proclamés élus comme suppléants :

- Mme Bernadette DUMAS avec 14 voix obtenues
- M Fabrice BOUDOT avec 14 voix obtenues
- Mme Sandra NOEL avec 14 voix obtenues

OBJET DE LA DELIBERATION N°031/2020 : Décision modificative –budget assainissement

Suite à une décision de validation de dossier de surendettement d'un habitant par le Tribunal, une créance de 233€26 à été admise par le comptable public en créance éteinte. A cet effet, il a fallu émettre un mandat de la somme éteinte au compte 6452. Au budget, aucun crédit n'avait été inscrit à ce compte, il faut donc prendre une décision modificative pour un virement de crédit du compte 618 au compte 6542.

N°DM	Date	Objet	Montant
1	10/07/202	CREDIT INSUFFISANT SURENDETTEMENT	
		6542-Créances éteintes	235,00
		618-Divers	- 235,00
		TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	0

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, les élus du conseil municipal acceptent la décision modificative présentées.

OBJET DE LA DELIBERATION N°032/2020 : Annulation des loyers du restaurant –Budget multiple rural

Suite au conseil municipal du 19 juin, M le Maire s'est renseigné auprès du comptable concernant les modalités d'annulation des loyers pour le restaurant suite à la crise du Covid. Il faut prendre une délibération annulant tous les loyers concernés sur une période choisie.

M le 1^{er} adjoint propose d'annuler les loyers du restaurant sur la période : avril 2020 à décembre 2020.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, les élus du conseil municipal acceptent l'annulation des loyers du restaurant Le Verneix d'avril à décembre 2020.

Informations et questions diverses :

- Voirie : Un point a été fait sur les travaux de voirie en cours. L'entreprise Lauvergne Collinet a commencé les travaux commandés. Des travaux supplémentaires sont à prévoir route des Bois Brûlés pour un montant TTC de 5 000€ Le devis a été validé.

Séance levée à 19h45